

d'accord avec votre conclusion.
suivre la procédure.

p.B.15.11.Indochina 1.- WE/ri.

Berne, le 15 mars 1956.

m. l.
16.3

M. le Ministre Chiffre

Note pour le Chef du Département

M. Lefort

Reconnaissance du Cambodge et du Laos.

2/17 III

1. A la suite d'un voyage à Phnom Penh en décembre 1955, notre Chargé d'Affaires à Bangkok, alors M. Koch remplacé depuis, a fait valoir l'avantage qu'il y aurait, pour la défense des intérêts de nos compatriotes et des maisons suisses au Cambodge, à reconnaître cet Etat malgré l'instabilité, qu'il releva également, de sa situation économique voire politique et militaire.

2. Le Cambodge a été admis le 15 décembre 1955 à l'ONU en même temps que le Laos. D'autre part, on peut douter fortement que les élections prévues au Vietnam pour le 20 juillet 1956 au plus tard aient lieu et que ce dernier pays voie sa réunification se réaliser prochainement.

3. Il fallait dès lors se demander s'il ne conviendrait pas de modifier notre point de vue que la reconnaissance du Cambodge, du Laos et du Vietnam devrait se faire "en bloc" et à la lumière notamment du résultat des élections précitées. Nous avons donc consulté nos représentations à Paris, New Delhi, Bangkok et Saïgon, ainsi que la Division du Commerce sur l'opportunité de dissocier les reconnaissances du Cambodge et du Laos d'une part, de celle du Vietnam, d'autre part, et de procéder aux deux premières sans tarder.

4. a) M. de Salis, après avoir écrit que selon le Quai d'Orsay le Vietnam s'accommoderait de ne pas être traité comme le Cambodge et le Laos en matière de reconnaissance insiste :

"... un argument pratique qui me semble essentiel c'est le fait que nos intérêts économiques et notre colonie en Indochine se trouvent surtout dans l'Etat du Vietnam avec lequel, comme vous le savez, le Département de l'Economie publique se propose de conclure incessamment un échange de lettres provisoires sur les relations commerciales entre les deux pays. Je pense que le fait de ne reconnaître que le Cambodge et le Laos est singulièrement de nature à froisser le gouvernement du Vietnam, avec les conséquences néfastes que cela

./.



- 2 -

pourrait avoir pour la défense de nos intérêts économiques dans ce pays et aussi pour l'activité féconde de notre consulat à Saïgon... je comprends qu'il soit malaisé de reconnaître au moment actuel l'Etat du Vietnam. Pour ma part, je ne vois que deux solutions : ou reconnaissance des trois Etats, ou alors renvoi de ce problème à plus tard. A l'égard du Cambodge et du Laos notre geste ne serait d'ailleurs qu'un geste de courtoisie internationale, nos intérêts dans les deux pays étant vraiment assez minimes."

b) Le Commerce et le Vorort, consulté par celui-ci, pensent aussi qu'une reconnaissance séparée du Cambodge et du Laos pourrait nuire aux démarches en cours en vue de fixer avec le Vietnam par échange de lettres n'impliquant pas la reconnaissance le statut réciproque du traitement de la nation la plus favorisée.

c) Nos représentations à New Delhi, Bangkok et Saïgon sont, en revanche, favorables à la reconnaissance séparée du Cambodge et du Laos. Toutes trois considèrent toutefois avant tout l'aspect "avantages au Cambodge et Laos" plutôt que celui "répercussions au Vietnam".

Saïgon mentionne néanmoins la probabilité d'"une certaine réaction de la part du Vietnam qui pourrait désirer voir la reconnaissance suisse s'étendre au Gouvernement Diem".

5. Conclusion : La "question commerciale" avec le Vietnam n'est pas encore sur le point d'être réglée. Il est possible que notre proposition d'échange de lettres n'impliquant sans conteste aucune reconnaissance tacite ne soit pas agréée et que le gouvernement Diem demande un échange de notes. Suivant la formule choisie, cela n'impliquerait d'ailleurs pas nécessairement une reconnaissance. Ce problème n'est esquissé ici que pour montrer qu'il peut prendre encore quelque temps.

Jusque-là et sauf arguments nouveaux en faveur de la dissociation des trois reconnaissances, les avantages au Laos et surtout au Cambodge qui pourraient découler sur le plan économique de la reconnaissance séparée de ces deux Etats paraissent devoir être dépassés par les inconvénients qui en résulteraient probablement pour nos intérêts et notre colonie, plus considérables au Vietnam.

- 3 -

Le moment ne semble donc pas opportun pour trancher le cas "Cambodge-Laos" et il paraît préférable d'attendre encore.

Z.